

Commune de DORTAN

DEPARTEMENT DE L'AIN ARRONDISSEMENT DE NANTUA CANTON D'OYONNAX NORD

COMPTE RENDU

des délibérations du Conseil Municipal du 20 janvier 2014, affiché le 24 janvier 2014. Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 13 janvier 2014, sous la présidence de Marianne DUBARE, Maire de DORTAN.

Etaient présents	Marianne DUBARE - Jean-Claude GAILLARD - André PERRIN - Jacques FAVRE-BRUN - Alain BRITEL - Anne-Marie FEUGIER - Christophe DAVID-HENRIET - Frédéric GAILLARD - Hélène JACQUET (arrivée à 18 h 47) - Georges MARTINET (arrivé à 18 h 35) - Raymond MATHIEU - Jean-Louis PIVARD (arrivé à 18 h 37) - Agnès PRUNIAUX - Josy QUAGLIA - Marie-Rose RIZZO
Etaient excusés	Nicole RICHARD a donné pouvoir à Marianne DUBARE Thierry REBERE a donné pouvoir à André PERRIN Françoise ROY
Secrétaire de séance Secrétaire adjointe	Agnès PRUNIAUX Chantal DEMOULIN
Conseillers en exercice : 18	Présents : 15 Votants : 17

Ouverture de la séance à 18 h 30.

Le compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2013 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu de décisions n° 1

Madame le Maire rend compte des décisions qu'elle a été appelée à prendre dans le cadre de sa délégation. Il s'agit :

<i>Décision n° 2013-06</i>	<i>Portant conclusion d'un contrat de location avec la société BNP Lease, présenté par la société REX ROTARY pour la mise en place d'un logiciel de gestion documentaire basé sur le classement manuel des documents scannés. Ce contrat d'une durée de 63 mois s'élève à 289,29€ HT par trimestre.</i>
<i>Décision n° 2014-01</i>	<i>Portant conclusion d'un contrat de maintenance préventive avec la Société ECODIS pour le système de désenfumage du centre technique municipal et de l'école maternelle. Le contrat d'une durée de 3 ans s'élève à 640€ HT annuel avec l'option de formation du personnel de 150€ HT.</i>

Jean-Claude GAILLARD informe les membres du Conseil Municipal que la dématérialisation des pièces comptables sera effective dès le 6 février 2014. Dortan est la première commune du secteur d'Oyonnax à mettre en place cette dématérialisation, les agents communaux ont reçu les félicitations du Trésorier ainsi que de la Direction des Finances Publiques.

Emprunt d'investissement

Jean-Claude GAILLARD expose qu'un emprunt était prévu au budget communal de 2013. Au vu de l'état d'avancement des travaux de la Maison des Sociétés et des dépenses que ce chantier engendre, une consultation a été lancée auprès de 4 banques pour contracter cet emprunt (Banque Populaire, Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne et Crédit Agricole).

Les membres de la commission d'appel d'offres réunis le 20 janvier 2014 proposent de retenir le Crédit Agricole Centre Est dont l'offre est le mieux disante.

Les caractéristiques de l'emprunt sont définies ainsi :

- Montant de l'emprunt 300 000 €
- Taux fixe de 3,30 %
- Durée du prêt de 15 ans
- Remboursement mensuel de 2 115,30 € soit un total remboursé de 380 754,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité de retenir** le Crédit Agricole Centre Est et **autorise** Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

Questions diverses

- 1) Démarchage abusif : Madame le Maire informe les élus d'une visite de la gendarmerie suite à des démarchages abusifs auprès des administrés pour la vente de matériels, la taille d'arbres, etc. Une information sera diffusée dans le bulletin municipal.
- 2) Coupes affouagères : les personnes désirant une coupe pour l'année 2014 sont priées de s'adresser à l'accueil de la mairie pour s'inscrire.
- 3) Prochain Conseil municipal : il est programmé le 27 février 2014 à 19 h, seront présentés au vote les comptes administratifs de l'année 2013.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

La Présidente de séance,
Marianne DUBARE

La Secrétaire de séance,
Agnès PRUNIAUX

Toutes les délibérations relatives à ce conseil sont consultables en mairie.